

COMITÉ EXÉCUTIF

DATE: 5 avril 2023
ENDROIT: 36 rue Court, bureau 102, Edmundston
HEURE: 14h00

PROCÈS-VERBAL

Membres présents	
Mme Nicole Somers, présidente	Maire de Saint-Quentin
M. Jean-Pierre Ouellet, vice-président (arrive à 14h25)	Maire de Haut-Madawaska
Mme Josée Levesque, membre	Présidente du District rural du Nord-Ouest
Personnel présent	
Mme Marie-Eve Castonguay	Première dirigeante
Mme Céline Tercier (quitte à 14h29)	Coordonnatrice en croissance régionale

1. Ouverture de la séance et lecture de l'ordre du jour

Madame Nicole Somers ouvre la réunion à 14h04 et souhaite la bienvenue à tous.

RÉSOLUTION

Il est proposé par Mme Josée Levesque et appuyé de Mme Nicole Somers d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Étude des infrastructures récréatives, sportives et culturelles sur le territoire de la CSRNO

- Choix du consultant

À la suite de la présentation de la seule soumission reçue, BC2 en collaboration avec Source Alliance, la résolution suivante est proposée et adoptée :

RÉSOLUTION

Il est proposé par M. Jean-Pierre Ouellet et appuyé de Mme Josée Levesque de choisir l'offre de services de BC2 pour réaliser l'étude des infrastructures récréatives, sportives et culturelles sur le territoire de la CSRNO.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le comité exécutif valide également les points suivants :

- La partie géomatique devra être réalisée en étroite collaboration avec l'expert interne au sein de la CSRNO.
- Une lettre devra être envoyée au Ministre Daniel Allain afin de demander un report de la production du rapport annuel, normalement dû au plus tard le 30 juin 2023 selon la loi sur la prestation de services régionaux, au 8 septembre 2023, échéance de livraison du rapport final par BC2. Les copies de l'offre de services et du contrat de B2C devront être annexées à cette lettre.
- Chaque municipalité devra identifier une personne ressource qui pourra répondre aux questions de BC2 au sujet des infrastructures municipales. Le Plan de Gestion des Actifs devra être mis à la disposition de BC2.

- BC2 et Porter O'Brien devront être mis en relation afin que leurs travaux respectifs s'arriment avec la stratégie régionale et répondent aux exigences de la loi sur la prestation de services régionaux.

Madame Céline Tercier quitte la réunion à 14h29.

3. RH – Secteur de la gouvernance

Ce point a été discuté et sera apporté à huis clos en réunion ordinaire.

4. Affaires nouvelles

Aucune

5. Ajournement

La séance est levée à 15h00.

NICOLE SOMERS
Présidente

MARIE-EVE CASTONGUAY
Première dirigeante